

COMITÉ SYNDICAL DU 29 MARS 2019
DÉLIBÉRATION N°07

Administration générale, conventions et marchés publics

Avenant n°2 au marché public conclu avec la Société Qualiconsult en vue d'autoriser la notification des actes en cours d'exécution par voie électronique

Monsieur le Président expose,

Dans le cadre du développement de la dématérialisation de ses procédures internes, dans le prolongement des nouvelles dispositions en la matière imposées par l'Etat à compter du 1^{er} octobre 2018, le Syndicat souhaite privilégier, dans l'exécution des marchés, la transmission par voie électronique des documents, comme par exemple les bons de commande, les ordres de service.

Par délibération n°4 du 13 décembre 2018, vous avez autorisé la conclusion d'avenant à trois marchés avec trois prestataires titulaires d'accords-cadres à bons de commandes, afin de permettre la transmission par voie électronique de ces documents.

Les premiers mois de mise en œuvre étant tout à fait concluants, il est proposé d'étendre cette mesure au marché de Mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé attachée aux opérations de travaux du SED, avec pour attributaire la Société Qualiconsult (marché n°1/2016 notifié le 4 janvier 2016).

Dès lors, il vous est proposé d'intégrer par voie d'avenant au marché détaillé ci-dessus, la mise en œuvre de ces échanges dématérialisés avec cette Société.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'avis favorable des membres du bureau en date du 29 mars 2019,

**Le Comité Syndical,
réuni en collège « Eau potable, eau industrielle, affaires générales »**

Oùï ce qui précède et après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à l'accord-cadre n°1/2016 avec la société Qualiconsult, ci-annexé.

Fait à Dunkerque,
le 29 mars 2019
Au registre sont les signatures

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to Bertrand Ringot, is written over the text. The signature is fluid and cursive, starting with a large loop on the left and ending with a horizontal stroke on the right.

Le Président
Bertrand RINGOT

Certifiée exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en
sous-préfecture de Dunkerque

le : **05 AVR. 2019**

et de la publication le : **10 AVR. 2019**